



AMBASSADE DE COTE D'IVOIRE EN ITALIE
SERVICE CONSULAIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION-DISCIPLINE-TRAVAIL

LISTE DES PIECES POUR UNE DECLARATION DE PERTE

- 1 PHOTO D'IDENTITE DU DECLARANT
- ORIGINAL DE LA DECLARATION DE PERTE FAITE PAR LA POLICE
- PHOTOCOPIE DE L'EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE OU LA CARTE D'IDENTITE IVOIRIENNE

FRAIS A PAYER SUR LE SITE : www.ci-embassyepay.org

DECLARATION DE PERTE : 30 EUROS